

Être attentif à l'apparition des symptômes (qui peuvent apparaître quelques jours à trois semaines après l'introduction de la bactérie dans l'organisme) :

- Infection autour de la plaie : rougeur, chaleur, gonflement, douleur, écoulement.
- Maux de tête, sudation, fièvre.
- Difficultés à mâcher et avaler.
- Contractions musculaires involontaires de la mâchoire puis du dos et de la nuque.



En l'absence de prise en charge, la maladie peut évoluer vers l'asphyxie et le décès (contraction des muscles respiratoires qui entrave la respiration).

En cas de doute lors d'une exposition, un avis médical est impératif !

La vaccination anti-tétanique est l'arme absolue, elle assure une protection de très longue durée mais des rappels sont nécessaires à l'âge adulte à 25, 45, 65 ans puis tous les 10 ans.



Un premier contact avec la maladie n'est pas immunisant et impose de poursuivre le schéma vaccinal.

Pensez à vous rapprocher de votre médecin traitant afin de vous assurer que vous êtes à jour de vos vaccinations.



Votre partenaire Santé - Travail

LE TÉTANOS

Qu'est-ce que c'est ?
Comment s'en protéger ?

Maladie non contagieuse mais ravageuse !

Qu'est-ce que le tétanos ?

Le tétanos est une maladie causée par une bactérie qui vit très longtemps (plus de cent ans) et qui se trouve partout dans le sol. Elle s'introduit dans le corps par une blessure ou une plaie et attaque le système nerveux. Le tétanos est mortel une fois sur trois ou peut laisser des séquelles graves.

Où trouve-t-on cette bactérie ?

Dans les sols : plantes, terres, boues, poussières, déjections d'animaux, outils de jardinage.



Comment peut-on être contaminé ?

La bactérie pénètre par exemple par :

- Une plaie non protégée en contact avec la terre.
- Une piqûre, une griffure par des ronces, une écharde, une branche.
- Une coupure avec des objets contaminés (sécateur, clous rouillés...).

Faites-vous vacciner !

Une blessure, même minime, est source de contamination.



Les activités exposantes sont donc très variées :

- Jardinage, entretien des espaces verts, travaux dans les serres et les pépinières, agriculture et élevage.
- Travaux du bâtiment.
- Travaux de traitement des eaux usées, travaux au contact des boues.



Comment éviter la contamination ?

- Le port de protections (gants, manches longues, chaussures de sécurité, casque de sécurité si risque de chute d'objet ou risque de se cogner) afin d'éviter les blessures qui pourraient s'infecter.
- La désinfection immédiate et soignée/protection des plaies.
- L'hygiène de la peau (lavage fréquent des mains, après toute activité exposante).
- En cas de doute sur la validité des vaccinations, faire une injection anti-tétanique.

